

Un site d'exception

Le plateau du site des Côtes, qui frange à l'ouest la grande plaine de Limagne, est porté par une coulée basaltique vieille de 15 millions d'années.

Les premières occupations humaines du site, attestées par la découverte de haches en pierre polie, céramiques et bijoux, remontent au quatrième millénaire avant J.-C. Mais les vestiges les plus notables sont ceux d'un important oppidum gaulois, lieu d'habitat élevé du peuple arverne : maisons et ateliers, fortifications, temple. Un camp romain sur le puy de Chanturgue et la topographie locale ont laissé à penser que la bataille entre Vercingétorix et César, en 52 av. J.-C., s'était déroulée ici et non sur le site de Gergovie.



Bientôt les vendanges sur cette petite parcelle de vigne dominant la ville. Le souvenir du temps où, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, les pentes du site des Côtes comptaient plus d'une centaine d'hectares en production, sera peut-être bientôt ravivé par un programme de revitalisation de la viticulture sur le puy de Chanturgue qui a transmis son nom au plus célèbre des crus auvergnats.

Code de bonne conduite

- Pensez au stationnement gênant : entrées de chemins, de champs, de fermes...
- Restez sur les sentiers balisés.
- Emportez vos déchets ou utilisez les poubelles.
- N'effrayez pas les animaux ou les troupeaux ; tenez les chiens en laisse.
- Respectez les cultures et la flore ; la cueillette des fleurs, petits fruits et champignons est réglementée.
- N'allumez pas de feux, ne jetez pas vos mégots de cigarettes.
- Vététistes, contrôlez votre vitesse et respectez les autres usagers.
- Des balises peuvent disparaître ; sachez vous repérer sur la carte.
- Soyez prudents en période de chasse ; renseignez-vous en mairies.

Une négligence de ces conseils pourrait entraîner le refus légitime de laisser à l'avenir certains chemins ouverts aux promeneurs.

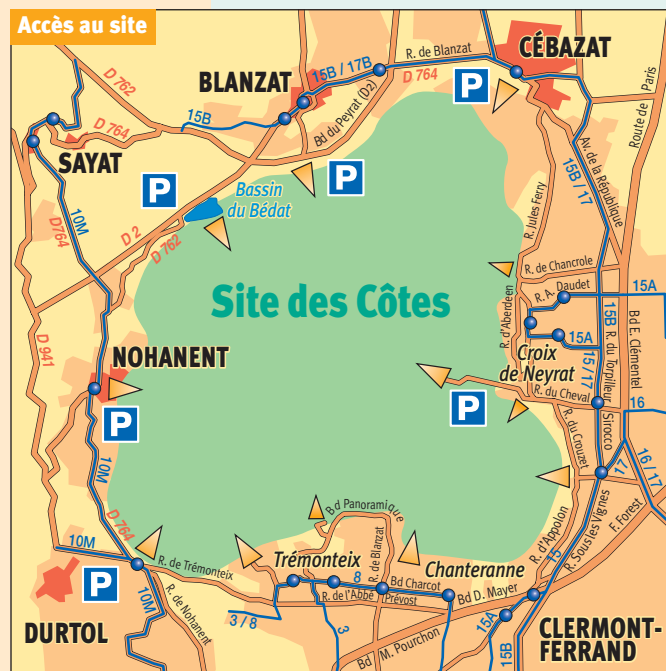
Sachez que vous randonnez à vos propres risques, et êtes responsable des dommages ou accidents qui pourraient survenir à vous-même ou au préjudice d'un tiers du fait de l'inadaptation de votre comportement aux lieux et aux dangers normalement prévisibles en milieu naturel.

Un espace naturel de proximité pour la détente

Bienvenue sur le réseau de promenade et découverte aménagé à votre intention par Clermont Communauté sur le site des Côtes. Aux portes de la ville, et pourtant paré de tous les attraits d'un espace naturel préservé, le site des Côtes vous propose, sur les cinq communes qui le composent, 35 km d'itinéraires balisés et signalisés offrant de très belles vues

sur l'agglomération. Tables de lecture du paysage et panneaux thématiques émaillent les parcours pour révéler la richesse des lieux et vous procurer d'agréables moments de détente.

Bonne balade !



Réalisation et financement : Clermont Communauté

Maîtrise d'œuvre : Conception et réalisation des contenus : Chamina - Charte graphique et PAO : Idéo Graphique - Textes : I. Audinet, D. Bambier - Photos : N. Dutranoy / Chamina, Horizon photographie / Clermont Communauté - Impression : Fusium - Extrait de la carte IGN au 1/25 000 n° 2531 E Autorisation IGN n° 50-1731 © IGN 1994.

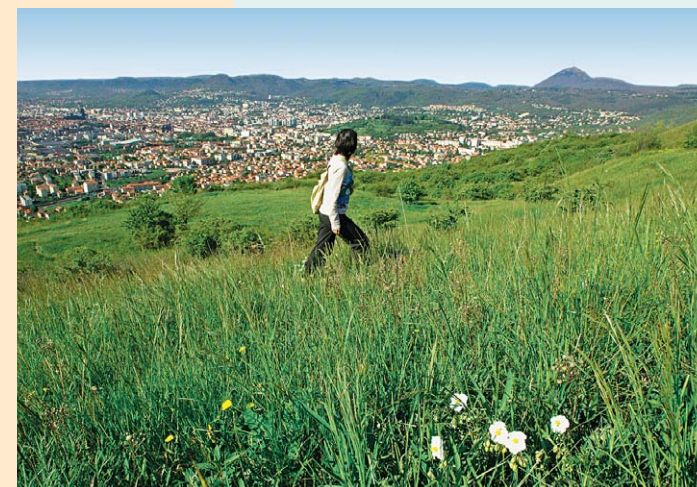
clermontcommunauté

promenade & découverte

Le site des Côtes

Blanzat •
Cébazat •
Clermont-Ferrand •
Durtol •
Nohanent •

Carte du réseau de promenade



1,00 €

- 35 km d'itinéraires balisés
- Signalétique directionnelle
- Panneaux d'information

CLERMONT COMMUNAUTÉ

Plan 2006



Clermont Communauté

21 communes - 285 000 habitants

Clermont Communauté œuvre pour le développement économique au service de l'emploi et pour l'aménagement équilibré de son territoire, tant sur le plan culturel et sportif qu'environnemental. Elle conduit les grands projets d'équipements publics qui vont structurer de nouveaux services aux habitants et conforter l'attractivité et la notoriété de notre territoire (par exemple le réseau métropolitain haut débit).

Parallèlement à ces grands équipements, Clermont Communauté mène de multiples actions d'aménagement local, telles la mise en place de ce réseau de promenade et découverte, ou l'aménagement du bassin d'orage de la vallée du Bédât, entre Nohanent et Blanzat, qui est devenu un lieu de promenade et de pêche.

Clermont Communauté : 64-66, avenue de l'Union Soviétique
BP 231 - 63007 CLERMONT-FERRAND cedex 1 - Tél. : 04 73 98 34 00
Site Internet : www.clermontcommunaute.net - clermont-communaute@agglom-clermont.fr

Blanzat

4000 habitants

- Dans le village : architecture typique des maisons vigneronnes
- Ancienne usine de caoutchouc et ancienne papeterie dans le quartier des Vergnes
- Vallée du Bédât : ruisseau et bassin d'orage du Bédât, aménagé par Clermont Communauté pour la détente et la pêche
- Ferme du Chevalard, sur le site des Côtes : vente directe de fromage de chèvre (le « Chevreton du Chevalard »)
- Plateau volcanique de la Bade, au nord-ouest du village : autres circuits de randonnée, promenade et découverte (petit guide gratuit en mairie), grotte dans la coulée de lave basaltique
- Fête du Livre de Clermont Communauté, fin novembre - début décembre

Site Internet : www.ville-blanzat.fr - Mairie de Blanzat - Tél. : 04 73 87 40 40

Cébazat

7800 habitants

- Eglise Saint-Étienne, de type roman, avec des éléments des X^e, XI^e et XII^e siècles
- « Lanterne des morts » sur le toit d'une habitation attenante à l'église
- Porte des Farges, dite « tour de l'horloge », reconstruite en 1754, symbole de Cébazat
- Vestiges du château de la Malerie, à proximité de l'église
- Parc Pierre-Montgroux - Expositions temporaires
- Marché les jeudi et dimanche matins
- Sémaphore : saison culturelle avec deux festivals : « Sémaphore en chanson » (chanson française, début novembre) et « Inter'notes » (genres musicaux divers, fin mars - début avril)
- Ruisseau et vallée du Bédât

Site Internet : www.cebazat.fr - Mairie de Cébazat - Tél. : 04 73 16 30 30

Clermont-Ferrand

140 000 habitants

Sur le site des Côtes :

- Importants vestiges d'un oppidum et d'un temple gallo-romain sur le plateau des Côtes et le puy de Chanturgue. Visites commentées proposées par l'ASCOT (Association pour la sauvegarde des Côtes de Clermont - Chanturgue) - Pour groupes de 15-20 pers. Renseignements : ascot@gergovie.fr - Tél. : 04 73 37 12 91
- Vues exceptionnelles sur toute l'agglomération

A proximité :

- Au musée d'archéologie Bargoin : collections des découvertes de l'archéologue Paul Eychart sur le site des Côtes
- Mur des Sarrasins (cour intérieure d'un immeuble rue Rameau, face à l'école Nestor Perret) : le plus important vestige gallo-romain de l'époque où Clermont s'appelait Augustonemetum
- Parc de Montjuzet (26 ha - De mai à septembre) et son jardin méditerranéen ; pique-nique et accès aux pelouses autorisés
- Quartier médiéval de Montferrand (XII^e siècle)
- Parcours dans la Ville : 3 circuits (+1 à Montferrand) de découverte des quartiers anciens, matérialisés par des médailles incrustées dans le sol et jalonnés de bornes thématiques - Dépliant disponible à l'Office de Tourisme

Site Internet de la ville : www.ville-clermont-ferrand.fr
Mairie de Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 42 63 63
Site Internet de l'Office de Tourisme : www.ot-clermont-ferrand.fr
Office de Tourisme et des Congrès - Tél. : 04 73 98 65 00

Durtol

2000 habitants

- Château du village (début XII^e siècle), ancienne propriété des seigneurs de Durtol. Façade à deux tours rondes (fin XVII^e siècle). Acheté en 1895 par le docteur Sabourin, il devint le premier sanatorium de France, voire d'Europe.
- Autre circuit de promenade et découverte au sud-ouest du village, conduisant vers la Croix des Combes, la Grotte du curé (sous le puy Mergué) et la coulée de lave du puy de Pariou revêtue d'un sous-bois de châtaigniers.
- Nombreux points de vue sur l'agglomération clermontoise.

Mairie de Durtol - Tél. : 04 73 37 37 06

Nohanent

2000 habitants

- Ancien bourg fortifié (vestiges), village vigneron
- Source Saint-Martial, canalisée en nombreux lavoirs
- Bourg des Lavandières (ou Blanchisseuses)
- Chapelle (XI^e siècle) abritant une source réputée miraculeuse, vestiges de colonnes et chapiteaux romans
- Croix du chemin des Côtes (XVI^e siècle)
- Ruisseau de la Saussade
- Bassin d'orage du Bédât, aménagé par Clermont Communauté pour la détente et la pêche
- Festival de musique « Osmose Festival » (rock, reggae, électro...), fin juin - début juillet
- Autres circuits de promenade et découverte du village (possibilité de visite guidée en août sur rendez-vous Renseignements au 04 73 60 02 41)
- Randonnée équestre : L'Écurie de la Gane Tél. : 06 81 72 61 84 ou 04 73 60 58 35

Site Internet : www.ville-nohanent.fr
Mairie de Nohanent - Tél. : 04 73 62 80 21

Au nord du site des Côtes, la vallée du Bédât, l'une des mieux préservées de l'agglomération, sépare Blanzat des premières pentes. Vue depuis la ferme du Chevalard.





Sayat

Blanzat

Cébazat

CEBAZAT

Nohanent

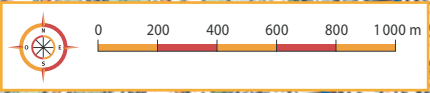
Nohanent

Durtol

Trémonteix

Chanteranne

Clermont-Ferrand



Signalétique et Balisage

Ces éléments de repère facilitent l'utilisation des 35 km d'itinéraires du réseau de promenade et découverte du site des Côtes.

Avec cette carte, les indications portées par la signalétique directionnelle, et le balisage, vous pouvez vous situer à tout moment sur le terrain et composer votre propre itinéraire en fonction de votre temps disponible, de votre forme physique ou des caprices de la météo.

• La signalétique directionnelle :



Ces panneaux sont présents à chaque carrefour du réseau d'itinéraires. Ils permettent de s'orienter dans les directions indiquées :

- La plaque **verte** en tête de poteau donne le **nom du lieu où l'on se trouve**, et son **altitude**. Ce nom figure également sur la carte ci-contre.

- Les plaques **jaunes** donnent les **directions possibles**, ainsi que les **distances** pour y parvenir. La dernière ligne de chaque panneau

précise le nom du prochain carrefour du réseau. Le repérage et l'orientation se font ainsi très facilement, et vous pouvez à tout moment modifier votre itinéraire.

• Le balisage :



Les itinéraires de promenade du site des Côtes sont balisés avec des ronds de peinture jaune et sont utilisables dans les deux sens.

Le réseau :

 Itinéraire de promenade balisé

 Liaison non balisée

 **Les Sagnes** Carrefour d'itinéraires

 0,3 km Distance entre carrefours

Les portes d'entrée dans le réseau :

 Principale (avec information détaillée)

 Secondaire

 Stationnement

Autres informations :

 **Fradière** Arrêt de transport en commun

 **Ligne 8** Ligne de transport en commun



Limite du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne



0 200 400 600 800 1 000 m

En 2007, le réseau sera étendu et porté à 43 km. Des panneaux thématiques et des équipements supplémentaires viendront également compléter l'aménagement.

PENSEZ À VOUS PROCURER LA NOUVELLE CARTE !